

DELIBERATION N° D.2020.10.11

du Conseil communautaire du 6 octobre 2020

Commission intercommunale des impôts directs (CIID) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

Remplacement de représentants.

1ère actualisation.

Date de la convocation : 29 septembre 2020
Date d'affichage : 7 octobre 2020
Nombre de conseillers en exercice : 76
Secrétaire de séance : M. Charles RODWELL
Rapporteur : M. François DE MAZIERES

Président: M. François DE MAZIERES

Sont présents :

M. Jacques ALEXIS, Mme Marie-Hélène AUBERT, Mme Vanessa AUROY, M. Michel BANCAL, M. Jean-François BARATON, M. Philippe BENASSAYA, M. Patrice BERQUET, Mme Anne-Sophie BODARWE, Mme Marie BOELLE, M. Fabien BOUGLE, Mme Annick BOUQUET, Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, Mme Christine CARON, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Jean-Pierre CONRIE, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. François DARCHIS, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Olivier DE LA FAIRE, M. François DE MAZIERES, M. Olivier DELAPORTE, M. Richard DELEPIERRE, Mme Elodie DEZECOT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Bruno DREVON, Mme Lydie DUCHON, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Laëtitia GAINARD-VIOT, M. Stéphane GRASSET, M. Kamel HAMZA, Mme Jocelyne HANNIER, Mme Jane-Marie HERMANN, M. Arnaud HOURDIN, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Nathalie JAQUEMET, Mme Anne-Lise JOSSET, M. Christophe KONSDORFF, M. Henri LANCELIN, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE, M. Olivier LEBRUN, M. Erik LINQUIER, M. Emmanuel LION, M. Jean-Philippe LUCE, Mme Florence MELLOR, M. Alain NOURISSIER, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, Mme Sylvie PIGANEAU, M. Gwilherm PoulleNNec, Mme Pascale RENAUD, M. Benoît RIBERT, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Richard RIVAUD, M. Charles RODWELL, Mme Dominique ROUCHER, M. Alain SANSON, Mme Martine SCHMIT, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Anne-France SIMON, M. Pascal THEVENOT, M. Marc TOURELLE, Mme Sophie TRINIAC.

Absents excusés:

M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN, M. Philippe BRILLAULT, Mme Magali LAMIR.
M. Renaud ANZIEU (pouvoir à Mme Lydie DULONGPONT), Mme Martine BELLIER (pouvoir à M. Christophe KONSDORFF), Mme Sonia BRAU (pouvoir à Mme Lydie DUCHON), M. Luc WATTELLE (pouvoir à Mme Nathalie JAQUEMET), M. Philippe PAIN (pouvoir à M. Michel BANCAL), Mme Valérie PECRESSE (pouvoir à M. Pascal THEVENOT), M. Pierre SOUDRY (pouvoir à Mme Sylvie D'ESTEVE), Mme Lucie LONCLE DUDA (pouvoir à Mme Violaine CHARPENTIER).

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général des impôts et notamment les articles 1498, 1650-1 al.3 et 1650 A ;

Vu le décret n° 2009-303 du 18 mars 2009 relatif aux modalités de fonctionnement de la commission intercommunale des impôts directs ;

Vu la délibération n° 2011-06-36 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 28 juin 2011 portant sur la création de la commission intercommunale des impôts directs (CIID) de la communauté d'agglomération ;

Vu la délibération n° 2016-06-16 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 23 juin 2014 portant sur la détermination de la liste des membres de la CIID pour la précédente mandature ;

Vu la délibération n° D.2020.07.12 du Conseil communautaire de Versailles Grand Parc du 7 juillet 2020 portant sur la désignation de ses représentants au sein de la CIID pour la mandature 2020-2026.

- Le Code général des impôts impose aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre d'instituer une Commission intercommunale des impôts directs (CIID).

La CIID est chargée de désigner des locaux types à retenir pour l'évaluation, par comparaison, de la valeur locative des locaux commerciaux et biens divers prévus à l'article 1498 du CGI. Elle exprime, en outre, un avis sur les évaluations foncières des locaux visés à l'article 1498 proposés par l'administration fiscale, ainsi que sur la révision des valeurs locatives des locaux professionnels.

- Elle est composée de 11 membres : le Président de l'EPCI (ou un vice-président délégué) et 10 commissaires.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil communautaire sur proposition des communes membres :

- 20 personnes susceptibles de devenir commissaires titulaires,
- 20 autres personnes susceptibles de devenir commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du Conseil communautaire.

Les contribuables figurant sur la liste présentée par le Conseil communautaire doivent remplir les conditions suivantes :

- être de nationalité française,
- être âgés de 18 ans révolus,
- jouir de leurs droits civils,
- être familiarisés avec les circonstances locales,
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission,
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ou des communes membres.

Le choix des commissaires doit être effectué de manière à assurer une représentation équitable des personnes imposées respectivement à chacune des taxes directes locales (taxe d'habitation, taxes foncières, cotisation foncière des entreprises). Une représentation équilibrée des communes membres de l'EPCI doit, autant que possible, être recherchée.

Par ailleurs, il revient au Conseil de désigner un vice-président du Conseil communautaire, comme Président de la CIID.

- Lors de sa séance du 7 juillet 2020, le Conseil communautaire a désigné les 20 membres titulaires et 20 membres suppléants suivants au sein de la CIID :

Titulaires	Suppléants
1. Eric Verspieren	Caroline de Sazilly
2. Paul Parent	Caroline Bougot
3. Philippe Giudicelli	Quentin Delaunay
4. Thierry Augier	Delphine Felgeres
5. Pierrette Mazery	Michel Fastré
6. Emilien Nivet	Christiane Latrace
7. Anne-Sophie Bodarwe	Alain Sanson
8. Caroline Vigier	Anne-Marie Briand
9. Bruno-Olivier Bayle	Laurent Boumendil
10. Benoît Ribert	Violaine Charpentier

11. Caroline Doucerain	Lyse-Marie Clisson
12. Géraldine Lardennois	Marc Tourelle
13. Arnaud Hourdin	Sylvain Aguirre
14. Henri Lancelin	Jean-Marc Dusseaux
15. Thomas Haudecoeur	Muriel Costermans
16. Alain Nourrissier	Eric Dupau
17. Dominique Roucher	Erik Linquié
18. Charles Rodwell	Xavier Guitton
19. Jean-Pierre Conrié	Jean-Claude Ferret
20. Olivier Lebrun	-----

- M. Charles Rodwell ayant indiqué qu'il se retirait de ce mandat et M. Michel Fastré n'ayant pas la nationalité française, il convient de remplacer ces deux représentants au sein de ladite commission.

Après consultation des communes concernées, les remplaçants suivants sont proposés :

- M. Xavier Guitton en remplacement de M. Charles Rodwell, titulaire,
- M. Jean-Paul Bizeau en remplacement de M. Michel Fastré, suppléant.

La liste actualisée des membres de la CIID sera transmise au directeur des services fiscaux des Yvelines.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,

- 1) de désigner, après consultation des communes, au sein de la Commission intercommunale des impôts directs (CIID) de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

- en remplacement de M. Charles Rodwell en qualité de titulaire :

M. Xavier Guitton

- et en remplacement de M. Michel Fastré en qualité de suppléant ;

M. Jean-Paul Bizeau

- 2) la liste actualisée, qui sera transmise au directeur des services fiscaux des Yvelines, est la suivante :

Titulaires	Suppléants
1. Eric Verspieren	Caroline de Sazilly
2. Paul Parent	Caroline Bougot
3. Philippe Giudicelli	Quentin Delaunay
4. Thierry Augier	Delphine Felgeres
5. Pierrette Mazery	M. Jean-Paul Bizeau
6. Emilien Nivet	Christiane Latrace
7. Anne-Sophie Bodarwe	Alain Sanson
8. Caroline Vigier	Anne-Marie Briand
9. Bruno-Olivier Bayle	Laurent Boumendil
10. Benoît Ribert	Violaine Charpentier
11. Caroline Doucerain	Lyse-Marie Clisson
12. Géraldine Lardennois	Marc Tourelle
13. Arnaud Hourdin	Sylvain Aguirre
14. Henri Lancelin	Jean-Marc Dusseaux
15. Thomas Haudecoeur	Muriel Costermans
16. Alain Nourrissier	Eric Dupau
17. Dominique Roucher	Erik Linquié
18. Xavier Guitton	-----
19. Jean-Pierre Conrié	Jean-Claude Ferret
20. Olivier Lebrun	-----

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 65

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de suffrages exprimés : 73 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité par 69 voix , 4 abstentions (Monsieur Renaud ANZIEU, Monsieur Fabien BOUGLE, Madame Lydie DULONGPONT, Madame Anne-France SIMON.)

Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-247800584-20201006-D2020_10_11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2020

Affichage : 07/10/2020

